

Castelculier,
Le 19 mai 2026.

CONVOCATION

CONSEIL MUNICIPAL

Session extraordinaire

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mercredi 27 mai 2026, à 18h30
à la Mairie de Castelculier

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 29 avril 2026,
- Budget principal – Décision budgétaire modificative n°1,
- Adhésion au groupement de commande pour l'exploitation et la maintenance des installations thermiques de Te 47,
- Mise à disposition de voirie au profit du SIVAC – avenant n° 16,
- Avenant n°2 à la convention de prestation de services avec l'Agglomération d'Agen dans le cadre du régime d'aide aux communes en faveur de l'inclusion numérique,
- Demande de dérogation au repos dominical de l'entreprise KADRAN,
- Désignation de représentants de la Commune de Castelculier aux commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen,
- Désignation de représentants de la Commune de Castelculier à la Commission Intercommunale d'Accessibilité de l'Agglomération d'Agen,
- Désignation de représentants de la Commune de Castelculier à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de l'Agglomération d'Agen,
- Adhésion de la Commune de Castelculier à « Lot-et-Garonne Ingénierie »
- Tableau des emplois,
- Questions diverses.

Le Maire



Marie-Pierre BATTISTUZZI